

1.7.65

65305974

ENREGISTREMENT N° 009017
du 5 JUILLET 1965

VII

9^e RH

7

FM : REGION GENDARM MARSEILLE

TO : DIRGENDARM PARIS

N° 223/2.II - SYNTHESE JOURNALIERE - SITUATION EN 9 RM le
3/7 /65.

.....
FAITS DIVERS : BASSES ALPES - 1/7/65 Lieu-dit "OLIVOL" 2 KM Nord Ouest
VALENSOLE (B.A.) Mr , 41 ans cultivateur déclare avoir
vu engin type "Soucoupe volante " grosseur Dauphine avec deux passa-
gers - Individu taille 1 m environ forte corpulence vêtu combinaison
tête nue serait descendu engin quelques instants - Puis engin aurait
disparu subitement à vitesse un éclair - Déclaration faite à Gendar-
merie le 2.7.65 à 20 heures - Sur place Capitaine a constaté
traces pouvant éventuellement correspondre à pose effective engin.

*codé
original classé synthèses O.P du 5/7/65*

*FRG - codé -
15.2.79*

BANALISE

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

P R O C E S — V E R B A L

-0-0-0-0-0-0-0-0-0-0-

CE JOUR, deux Juillet mil neuf cent soixante-cinq,
Nous, soussignés:

Capitaine Commandant la Compagnie

M.D.L.Chef, Commandant la Brigade des recherches

M.D.L.Chef, Commandant la Brigade

Rapportons les opérations suivantes que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.-

Le deux Juillet mil neuf cent soixante-cinq, vers dix neuf heures, trente minutes, apprenons par la rumeur publique, que Monsieur , agriculteur demeurant , aurait déclaré avoir aperçu dans son champ, le premier Juillet 1965 vers cinq heures, quarante-cinq minutes, un aéronef de conception inconnue.-

Nous M.D.L.Chef , convoquons l'intéressé au bureau de la brigade, et recevons à vingt heures, la déclaration suivante de :

"""" Le premier Juillet mil neuf cent soixante-cinq, "" vers cinq heures, trente minutes, j'ai quitté mon "" domicile pour me rendre dans mon champ, quartier "" L'OLIVOL ", à environ deux kilomètres au NORD-OUEST "" de VALENSOLE. Je n'ai absolument rien pris comme "" repas ou boisson avant mon départ.- "" "" Arrivé à destination vers cinq heures, quarante "" minutes, je me suis occupé à biner mes lavandes. "" Vers cinq heures, quarante-cinq minutes, je me suis "" arrêté pour retirer ma veste et je me suis assis "" pour fumer une cigarette. Un instant après, j'ai "" entendu un sifflement non loin de moi. J'étais à ce "" moment là dissimulé derrière un tas de pierres. Je "" n'ai absolument rien vu après le sifflement; je me "" suis dirigé d'où semblait provenir et j'ai alors "" constaté qu'un engin était posé dans mon champ de "" lavandes. Il était de la grosseur d'une voiture "" DAUPHINE " et de couleur mat. Sa forme ressemblait "" à un ballon de rugby avec une porte à glissière sur "" le côté. Le dessus était en matière transparente "" par laquelle j'ai aperçu une personne à l'intérieur. "" Lorsque j'ai aperçu l'appareil un homme était déjà "" à terre. Il était habillé d'une combinaison semblable- "" t-il, tête nue, les mains vides. J'étais à environ "" soixante mètres. La grandeur de ce personnage,

...

Groupement Régional
Gendarmerie de
1^{re} Région Militaire

9^e Légion Ter

-0-

Groupement des
Basses - Alpes

-0-

-0-

N° 445 du 2.7.1965

-0-

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

- ANALYSE -

-0-

Renseignements
Administratifs

-0-

Audition de :

-0-

1/3 Aéronef de
conception inconnue
XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

C O P I E

certifiée conforme à
l'original.-

, le 3.7.1965.

M.D.L.Chef
Commandant la Brigade.

"" était d'environ un mètre, mais de corpulence assez
"" importante. Le passager de l'engin m'a sans doute aperçu
car je suppose qu'il a averti celui qui était à terre, qui
"" est remonté aussitôt dans l'appareil. J'ai alors entendu
"" un bruit sourd et l'engin a disparu presque immédiatement
"" ment en direction de MANOSQUE.-
"""" J'ai continué à travailler, puis m'approchant de
"" l'emplacement où s'était posé l'appareil, j'ai constaté
"" que la terre était détremée. Des traces ayant la forme
"" d'une étoile étaient apparentes. Un trou d'environ 30
"" centimètres de profondeur et 40 centimètres de diamètre, se
"" trouvait au centre de l'emplacement.-
"""" A l'arrêt, il m'a semblé que l'appareil était posé
"" sur six pattes placées au-dessous et un pivot de couleur
"" acier, au centre. Aucun hublot; seule une porte à glis-
"" sière s'ouvrant de haut en bas.-
"""" Je ne puis définir la couleur de la peau des personnes
"" ces, mais il me semble qu'elles étaient de type européen.
"""" Je ne l'ai pas dit avant, ayant peur des embêtements.
"""" Je me mets à votre disposition pour vous donner tous
"" autres renseignements utiles.-""""

Le deux Juillet mil neuf cent soixante-cinq, à vingt
heures, quarante minutes.-

Lecture faite persiste et signe.-

Mentionnons qu'il n'existe aucun autre témoin oculaire
que Monsieur

Au reçu de cette déclaration nous rendons compte
immédiatement des faits, à notre commandant de Compagnie

A vingt-deux heures, arrivent au bureau de notre
brigade, le Commandant de Compagnie et le Commandant de la
brigade des recherches

Accompagnés de Monsieur , nous nous
transportons aussitôt sur les lieux. Nous constatons qu'ef-
fectivement un trou apparaît dans le sol désigné par Mon-
sieur , comme étant l'emplacement de l'appareil. Aucun
autre trace apparente n'est visible, Le terrain ayant été
piétiné par de nombreux curieux avant notre arrivée.-

Procédant à une nouvelle audition de Monsieur
, cette personne nous déclare à vingt-trois heures,
quinze minutes:

"""" Je précise que lorsque la personne qui était à terre
"" est montée dans l'appareil, elle a avancé la main droite
"" pour s'agripper au bord de l'ouverture de l'appareil.
"" L'engin est parti en oblique; je l'ai perdu de vue au
"" bout de dix à quinze mètres. Il se trouvait à environ
"" six à huit mètres de hauteur quand je ne l'ai plus vu.
"" J'ai regardé en l'air pour voir où il aurait pu se trou-
"" ver mais je ne l'ai plus aperçu. Il a disparu pire qu'un
"" éclair. Au moment où il a décollé, les six pattes qui
"" reposaient sur le sol et qui faisaient ressembler l'appa-
"" reil à une araignée, m'ont donné l'impression de tourner
"" toutes dans le même sens.-

.../...

" C'est le pivot enfoncé en terre qui en a donné l'impulsion
" première en faisant un bruit sourd, sans soulever de
" poussière, puis, les six pattes se sont mises à tourner.
" J'ai été tout d'abord étonné et je ne me suis pas
" approché, puis, quinze à vingt minutes après je me suis
" porté à proximité de l'emplacement; j'ai constaté ceci:
" autour du trou, la terre était détremée dans la cuvette
" Etant revenu le soir vers vingt heures, trente minutes,
" avec ma fille, j'ai constaté que la terre était devenue
" dure comme du ciment.-

"" Au jourd'hui vers douze heures, trente minutes, j'ai
" constaté avec des amis que les bords du trou où s'enfon-
" çait le pivot, étaient noircis sur le côté Nord dans la
" direction où je me trouvais quand j'ai aperçu l'appareil

"" J'ai parlé de cette affaire à un ami hier matin vers
" dix heures, trente minutes, qui a probablement propagé
" la nouvelle au pays et les gens sont venus nombreux
" aujourd'hui dans mon champ, effaçant la plupart des traces
" laissées par l'appareil sur le terrain.-""

Le deux Juillet mil neuf cent soixante-cinq, à vingt-
trois heures, trente minutes.-

Lecture faite persiste et signe.-

Mentionnons que le croquis d'état des lieux, les constata-
tions et la planche photographique, feront l'objet d'un
procès-verbal complémentaire.-

TRAIN D'EXPEDITIONS DESTINÉS:

La Première: à Monsieur le Préfet des Basses-Alpes (V.H.),
à D I G N E.-

La Deuxième: au COLONEL, Commandant la Subdivision Militaire
à D I G N E.-

La Troisième: aux Archives.-

Fait et clos, le 3 Juillet 1965.-

Le Capitaine

Le M.D.L.Chef

Le M.D.L.Chef

9ème LEGION TIR DE GENDARMERIE

GROUPEMENT DES BASSES - ALPES

COMPAGNIE

BRIGADE DE RECHERCHES

Procès-Verbal N° 105 du 2 juillet 1965

Renseignements Administratifs

Affaire :

Date : 2 juillet 1965.

Lieu : V A L L E E S O I L L E , lieu dit l'Olivol.

Faits : Un aéronaf de conception inconnue vu dans
un champ par Monsieur
le 1 er juillet 1965 au matin .

Signatures des verbalisateurs.

COMMANDEMENT REGIONAL
DE LA GENDARMERIE DE
LA 9° REGION MILITAIRE

GENDARMERIE NATIONALE

9° Légion ter

Groupement des Basses
Alpes

Compagnie

Brigade de Recherches

N° 105 du 2.7.1965

PROCES - VERBAL

Renseignements
administratifs

A/s aéronef concep-
tion inconnue, vu
par Mr
à VALENSOLE (B.A.).

° EXPEDITION.

Copie certifiée confor-
me à l'original.

le 7.7.1965, le

M.D.L.Chef

Cdt. la brigade.

Ce jour, cinq juillet mil neuf cent soixante cinq,

Nous soussignés :

Capitaine

Commandant la Compagnie de Gendar-
merie

M.D.L. Chef

Commandant la brigade
de Recherches

M.D.L. Chef

Commandant la brigade

Gendarme

de la brigade de Recher-
ches

rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées, agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

- PREAMBULE -

Le deux juillet mil neuf cent soixante cinq, à vingt et une heures, Nous Capitaine et M.D.L. Chef nous sommes rendus à VALENSOLE (Basses-Alpes), à la suite du compte-rendu du M.D.L. Chef, commandant la brigade du lieu, sur la déclaration faite par Monsieur à propos d'un aéronef de conception inconnue, vu par lui au début de la matinée du premier juillet 1965 (Procès-verbal n° 445 de la brigade, en date du 2 juillet 1965).

- CONSTATATIONS -

A notre arrivée à la brigade, à vingt deux heures, nous avons trouvé le M.D.L. Chef et le déclarant. Sous leur conduite, nous nous sommes rendus sur les lieux.

Nous avons constaté, dans un champ de lavande dont la terre était meuble et fraîchement binée, la présence d'une trace insolite plus récente.

Il s'agissait d'une cuvette peu profonde et d'environ 1, m 20 de diamètre. Au centre de cette cuvette se trouvait un trou cylindrique de 18 centimètres de diamètre et d'une quarantaine de centimètres de profondeur. L'on apercevait aussi quatre sillons peu profonds, d'une largeur de 8 centimètres et d'une longueur voisine de deux mètres chacun, qui formaient une sorte de croix, ayant pour centre le trou cylindrique. La terre à cet endroit était compacte.

...../.....

En raison de l'obscurité nous n'avons pas pu procéder à d'autres constatations.

Le trois juillet mil neuf cent soixante cinq, à huit heures trente, nous M.D.L. Chef et Gendarme nous sommes rendus sur les lieux, où nous avons trouvé le M.D.L. Ch

Nous avons pris plusieurs clichés photographiques qui seront assemblés sur un dépliant joint au présent procès-verbal et comporteront chacun une légende explicative.

Nous avons établi un plan des lieux qui sera également joint au présent procès-verbal.

La trace considérée se trouvait dans un champ de jeunes plants de lavande, appartenant à Monsieur

Ce champ était lui-même situé sur un plateau, au quartier de l'OLIVOL, territoire de ladite commune, entre une vigne et un champ de lavande ancienne, au Nord d'un chemin de terre, relié le D. 15 (VALENSOLE-ORAISSON) et le D. 16 (VALENSOLE-MANOSQUE), et à environ 2 kms (à vol d'oiseau) au Nord-Ouest de l'agglomération de VALENSOLE.

Le champ était fraîchement biné ; la terre était meuble, sauf à l'endroit qui nous avait été désigné la veille par Monsieur , où nous avons à nouveau constaté que la terre était encore compacte ; les mesures et la description précédemment données étaient exactes.

Cette trace se situait : -à 22 mètres 50, au Nord-Est du champ de lavande ancienne ; -à 34 mètres, au Sud-Ouest de la vigne ; -à 59 mètres au Nord-Ouest d'un chemin de terre (voir croquis) Coordonnées UTM 387 - 589 (31 TGJ).

Le monticule de terre et de pierres auprès duquel Monsieur a dit s'être trouvé lorsqu'il a aperçu l'engin, se trouve environ à 90m. au Nord-Est de la trace (voir croquis) ; il a environ 8 mètres de longueur et 2 mètres de hauteur.

La visibilité depuis ce monticule jusqu'à la trace est bonne. Aucun autre indice quelconque n'a été découvert dans les alentours.

- CLOTURE DU PROCES-VERBAL -

TROIS EXPEDITIONS DESTINEES : la première, à Monsieur le Préfet des Basses-Alpes à Digne ; la deuxième, au Colonel, Commandant la Subdivision Militaire des Basses-Alpes, à Digne ; la troisième, aux archives.

Fait et clos le 5 juillet 1965

Le Capitaine

Le M.D.L. Chef

Le M.D.L. Chef

Le Gendarme

9ème LEGION TER DE GENDARMERIE

GROUPEMENT DES BASSES - ALPES

COMPAGNIE [REDACTED]

BRIGADE DE RECHERCHES

Procès-Verbal N° 105 du 2 juillet 1965

Renseignements Administratifs

Affaire : [REDACTED],
domicilié à VALENSOLE .

Date : 2 juillet 1965.

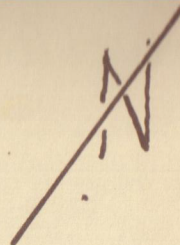
Lieu : VALENSOLE , lieu dit l'Olivol.

Faits : Un aéronef de conception inconnue vu dans
un champ par Monsieur [REDACTED],
le 1 er juillet 1965 au matin .

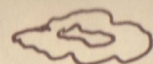
Signatures des verbalisateurs.

[REDACTED]

BRIGADE DE RECHERCHES



Arbre



Arbre

90 m. environ

Vigne

22 m,50

34 m

QUARTIER de l'OLIVOL

59 m.

Champ appartenant

Mr [redacted]

LEGENDE

1. Emplacement de la trace

Vers CD15
Valensole - Oraison

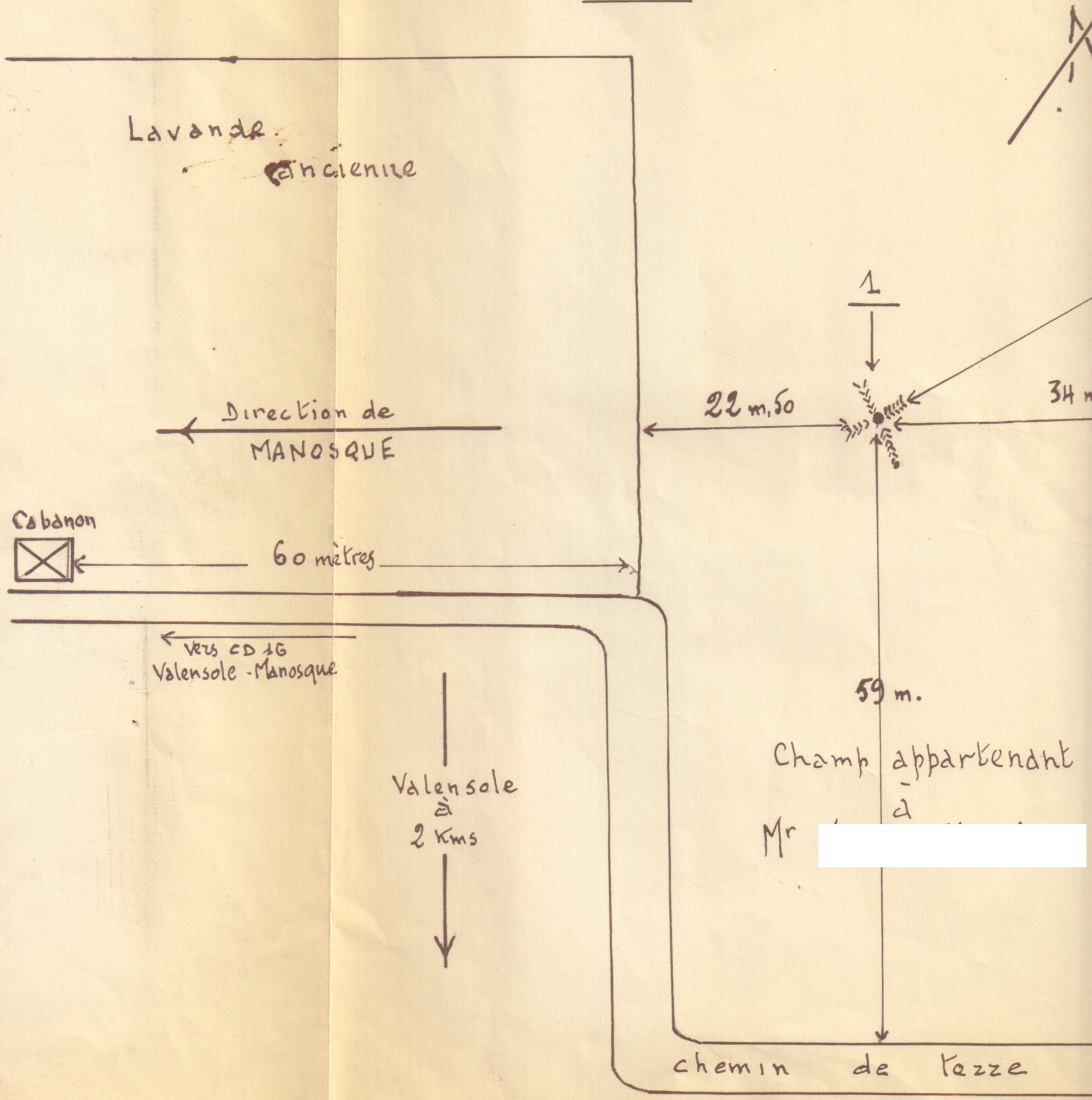
Echelle : 1/500^e

chemin de Tezze

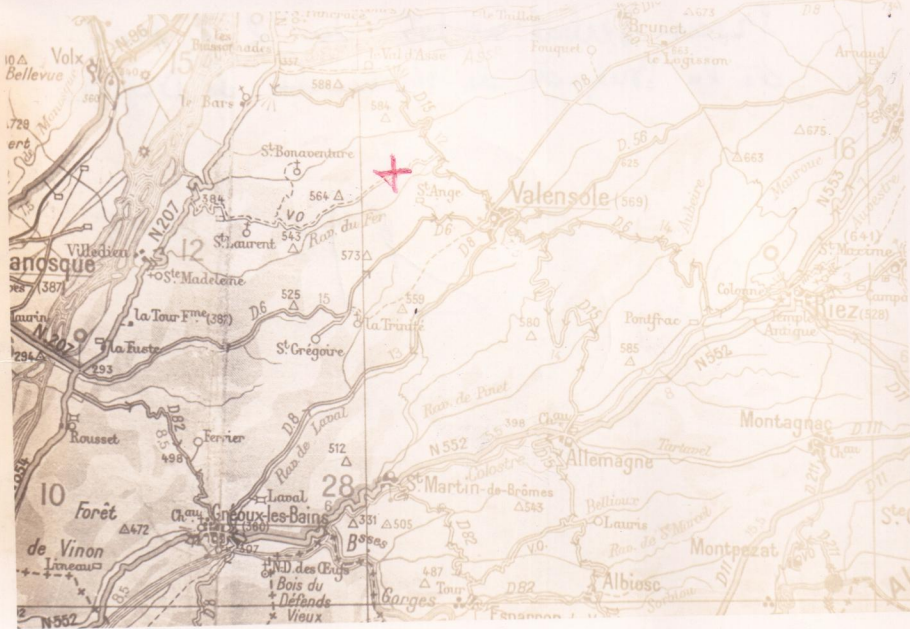
CROQUIS de l'ETAT des LIEUX

P.V. n° 105, du 2.7.1965, de la Brigade
de [redacted]

Atterissage aéronef de conception inconnue



CLICHE N° 1



Plan de situation .

CLICHE N° 2



Vue Sud-Ouest/Nord-Est - Trace en premier plan -
Au fond , monticule de terre et pierre.

CLICHE N° 3



Vue Nord-Ouest/Sud-Ouest - à gauche monticule de pierre - à droite emplacement de la trace.

CLICHE N° 4



Vue Nord-Est/Sud-Ouest - Le champ de lavande et l'emplacement de la trace, vus depuis le sommet du monticule de terre et de pierres.

CLICHE N° 5



Vue Nord-Est/Sud-Ouest - Emplacement de la trace
vu de l'endroit où se trouvait Mr. [redacted]

CLICHE N° 6



Trace cuvette avec trou central et sillons formant
une croix.

CLICHE N° 7



Trace vue plus rapprochée .

CLICHE N° 8



Trou cylindrique vu de dessus .

9^e REGION TER

GROUPEMENT DES
BASSES-ALPES

COMPAGNIE

BRIGADE DE RECHERCHES

N^o 145

du 18 Août 1965

PROCES - VERBAL

Renseignements
Administratifs

Audition de :

A/s. Aéronef de con-
ception inconnue.

COPIE certifiée con-
forme à l'original,
le 24 Août 1965

le gendarme
Cdt. Pvt. la brigade
de recherches.

Ce jour, vingt-trois Août mil neuf cent soixante-
cinq,

Nous, soussignés :

Capitaine

Commandant la Compagnie de
Gendarmerie

H.D.L. Chef

Commandant la brigade

Gendarme

de la brigade de Recherches

Rapportons les opérations suivantes que nous avons
effectuées, agissant en uniforme et conformément aux
ordres de nos Chefs.

Le dix-huit Août mil neuf cent soixante-cinq, à
dix-sept heures quinze minutes, Monsieur
ayant des renseignements complémentaires à communiquer
l'avons entendu au bureau de la brigade

Le présent Procès-Verbal fait suite aux P.Vx.
n^o 445 du 2.7.1965 de la Brigade et n^o
105 du 2.7.1965 de la brigade de Recherches

Nous avons reçu la déclaration suivante de :

"Lorsque vous m'avez interrogé le deux juillet 1965,
je ne vous ai pas révélé tout ce que j'avais vu car
c'était tellement extraordinaire que j'ai eu peur que
l'on me prenne pour un fou et que l'on me fasse enfer-
mer.

Ayant repris confiance depuis, je suis tout à fait
décidé à vous décrire tout ce que j'ai vu au cours du
matin du 1er juillet 1965.

Je confirme le début de ma déclaration notamment
en ce qui concerne la forme et le volume de l'appareil.
Mais contrairement à ce que j'ai dit par la suite c'est
à sept mètres de cet appareil que je me suis approché
en longeant la vigne qui jouxte mon champ, puis en me
dirigeant vers l'appareil que je voyais en position
oblique.

Depuis mon point de départ au tas de pierres, je
me suis rendu compte que je n'avais pas à faire à des
hommes et je les ai observés pendant tout le temps de
mon trajet. Ces êtres étaient tous deux à terre,
ils étaient accroupis, l'un me tournait le dos, l'au-
tre lui faisait face et ils regardaient me semble-t-il
un plant de lavande.

Lorsque je suis arrivé à sept mètres d'eux, celui
qui était tourné dans ma direction m'a alors aperçu.

Il a dû faire un signe à l'autre, je suppose; tous deux se sont levés, celui qui avait le dos tourné a fait face vers moi et a fait un geste du bras droit et de la main dans laquelle j'ai distingué un objet; à ce moment j'ai été immobilisé, sans pouvoir faire un seul mouvement. Je ne ressentais rien, n'étais pas engourdi ni contracté, simplement je ne pouvais faire aucun geste ni remuer tête, bras, jambes et corps.

Ces deux êtres n'atteignaient pas un mètre de hauteur ils avaient une taille un peu en dessous.

Ils avaient une tête en forme de potiron d'un volume égal à trois fois la tête d'un homme normal. Ils avaient des oreilles assez grandes, pas de menton, un trou rond à la place de notre bouche, des yeux qui m'ont semblé ressembler aux nôtres mais sans sourcils. Ils avaient un grand crâne sans aucun cheveu, leur peau était lisse, sans barbe, leur teint ne m'a pas frappé, il se rapprochait de celui d'un homme blanc. Leur carrure était à peine plus large que leur tête; ils avaient des bras et des jambes, je ne peux pas dire que j'ai distingué des doigts, sauf le pouce de celui qui a fait un geste vers moi qui m'a immobilisé, et le pouce de ces deux êtres quand ils sont montés dans l'appareil.

Ils avaient des petites mains et je n'ai pas distingué les doigts autres que le pouce.

Je n'ai pas fait attention à leurs pieds.

Ils étaient vêtus d'une combinaison assez foncée d'une seule pièce m'a-t-il semblé. Ils avaient au côté gauche une sorte d'étui assez petit et à droite un autre étui plus volumineux.

J'ai très bien distingué que celui qui m'avait immobilisé remettait ensuite dans l'étui porté à gauche l'objet qu'il avait braqué sur moi.

Ces étuis m'ont semblé être soutenus par une ceinture.

Ces deux êtres sont restés quelques minutes à discuter en me regardant la plupart du temps. J'ai remarqué que leurs yeux bougeaient et j'entendais une sorte de gargouillement provenant de leur gorge certainement. J'ai oublié d'indiquer qu'ils n'avaient presque pas de cou, leur tête était rentrée dans les épaules.

Ils semblaient se moquer de moi, leur attitude ne me faisait pas peur car je n'avais pas l'impression qu'ils me voulaient du mal.

Le fond de l'appareil était à 50/60 centimètres du sol; au dessus de l'appareil il y avait un dôme transparent comme si c'avait été du plexiglass. La hauteur de l'engin pouvait être d'environ 2 m 50. Il y avait une ouverture bien plus haute que large. Au bout de quatre à cinq minutes les deux personnages ont grimpé dans l'appareil en s'aidant de la main droite puis de la gauche. Ils sont montés avec agilité; l'ouverture faisait un tout petit peu plus que leur carrure et était un tout petit peu plus haute que leur taille.

J'estime que la largeur de cette entrée aurait obligé un homme à se mettre de travers pour pouvoir passer. Une fois montés, une porte à glissière montant de bas en haut de la façon d'une porte de meuble-classeur s'est refermée, d'une façon qui m'a semblé automatique, aucun d'eux n'ayant mis la main pour l'actionner.

Je les ai distingués alors derrière le dôme.

J'ai entendu un bruit sourd qui a duré peut être deux trois secondes, tandis que l'appareil se soulevait de 50 cms à 1 mètre.

Le tube qui se trouvait sous l'appareil est sorti de terre et les 6 pieds se sont mis à tourner. Je n'ai pas distingué la longueur du tube. Il n'y a eu ni fumée sortant du tube, ni poussière soulevée par l'appareil.

J'ai distingué le moment à partir duquel les pieds se sont mis à tourner, dans le sens des aiguilles d'une montre.

Tandis que les deux êtres me faisaient face l'appareil est parti en arrière dans la direction de leur dos. Il s'est élevé en oblique dans la direction : entre VOLK et MANOSQUE. Il allait plus vite qu'un avion à réaction au décollage. Je l'ai suivi pendant 15/30 mètres, puis ne l'ai plus vu. Je connais parfaitement la vitesse de décollage d'un avion à réaction puisque je vais souvent à GIENS et que je vois décoller des avions de cette catégorie d'un aérodrome se trouvant à proximité.

Je ne pouvais bouger ma tête mais ma vue portait jusqu'aux collines de VOLK qui sont à une dizaine de kilomètres à vol d'oiseau.

Je suis resté immobilisé encore assez longtemps après le départ de l'engin, j'estime pendant quinze minutes, ce évidemment contre ma volonté et j'ai eu peur de rester si longtemps sans pouvoir bouger, puis j'ai pu remuer des mains et presque immédiatement tout le corps et les membres comme avant.

Je suis alors parti vers mon tracteur, j'ai allumé une cigarette et j'ai continué mon travail jusqu'à 7 heures et demi-8 heures, monté sur mon engin. J'ai biné un petit peu ma vigne, qui n'est pas celle que j'ai citée plus haut, puis suis rentré chez moi vers 8 h 1/2-9 heures en gros.

J'ai apprécié ainsi ces divers temps, j'ai bien une montre-bracelet mais ne la regarde pas souvent et je n'ai pas pensé à la consulter à ces moments-là.

Je n'ai pas eu d'engourdissement ni pendant le moment que je suis resté immobile ni après.

Je n'ai pas non plus eu de troubles de la vue et n'ai rien ressenti d'anormal jusqu'à présent sauf que depuis le 3 juillet, j'ai envie de dormir beaucoup plus qu'auparavant. Alors que, avant cet événement, je dormais de 6 à 7 heures par jour, je dors presque le double, un petit peu moins maintenant que pendant les quelques jours qui ont suivi le trois juillet, date à laquelle j'ai ressenti une grande envie de dormir.

Actuellement, la nuit et pendant le temps de la sieste je dors environ dix heures. Je n'ai jamais pris de calmants. Je n'ai pas perdu de poids. Ma vue est restée excellente comme avant.

L'appareil est parti quelques secondes après que les personnages eurent monté dedans. La couleur de l'appareil plus foncée que les combinaisons portées par ceux-ci.

Je confirme mes déclarations du 2 juillet dernier concernant les constatations que j'ai faites sur le sol, à l'emplacement de l'appareil : terre détrempée etc..."

Lecture faite, persiste et signe.

TROIS EXPEDITIONS DESTINEES :

La première, à Monsieur le PREFET des Basses-Alpes,
à DIGNE - (V-H).

La deuxième, au COLONEL Commandant la Subdivision
Militaire des Basses-Alpes, à DIGNE.

La troisième aux archives.

Fait et clos , le 23 Août 1965.

Le Capitaine

Le M.D.L.Chef

signé:

signé:

Le gendarme

signé :